

COMMUNE DE FITZ-JAMES
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE D'ACTION SOCIALE

Séance du 02 avril 2024
Convocation du 18 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre le deux avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FITZ-JAMES, légalement convoqué s'est réuni à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLERIN.

Etaient présents : Messieurs : Jean-Claude PELLERIN, Denis DELACHAPELLE-MOREL, Christian BEZEAUX et Mesdames : Dina BORGES, Sophie COMTE, Chantal LELONG, LEVASSEUR Yasmine, Jeannine MONARD, Sandrine RYBARCZYK, WITKOWSKI Francine.

Excusé(es) : Christiane BONNAUD

Pouvoirs : /

Monsieur Le Président ouvre la séance en constatant le quorum

- 1- **Désignation d'un secrétaire de séance** : Madame Sandrine RYBARCZYK
- 2- **Approbation du compte-rendu du 30 janvier 2024** : voté à l'unanimité
- 3- **Approbation du Compte Administratif 2023**

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2023

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
SECTION DE FONCTIONNEMENT	Résultats propres à l'exercice 2023	21 565,57	15 409,36	-6 156,21
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP ou BS 2022)	0,00	16 316,52	16 316,52
Résultat de clôture Fonctionnement 2023				10 160,31
SECTION D'INVESTISSEMENT	Résultats propres à l'exercice 2023			
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du BP ou BS 2022)			
Résultat de clôture Investissement 2023 (1)				0,00
<i>(1) Dans le BP N+1; reporter en D001 en cas de déficit ou R001 en cas de résultat excédentaire,</i>				
Solde global d'exécution de l'exercice 2023				10 160,31
RESTES A REALISER	FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	
	INVESTISSEMENT			
RESULTATS CUMULES 2022		21 565,57	31 725,88	10 160,31
REPRISE DES RESULTATS	Besoin total de financement (Recettes Investt 1068)			0,00
	Report en fonctionnement en R002 recettes			10 160,31

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023, le Conseil d'Administration délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Madame Yasmine LEVASSEUR.

Le Conseil d'Administration, sous la présidence de Mme Yasmine LEVASSEUR et à l'unanimité,

DONNE acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote pour 9

(Monsieur le Président ne prenant pas part au vote).

4- Approbation du Compte de Gestion 2023

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2023.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Voté à l'unanimité.

5- Vote du Budget Primitif 2024

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES avoir entendu la présentation faite par Madame Yasmine LEVASSEUR

ADOpte LE BUDGET PRIMITIF de l'exercice 2024 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à :

25 165 € en section de fonctionnement

5 000 € en section d'investissement

30 165 € total pour le budget primitif 2024

6- Subventions aux associations 2024

Le Conseil d'Administration à l'unanimité décide l'attribution des subventions suivantes :

DESIGNATION	2023	Propositions 2024
Subvention de fonctionnement		
EMMAUS	200,00 €	200,00 €
Les restos du coeur	200,00 €	200,00 €
Vie Libre	200,00 €	200,00 €
100 pour un toit	200,00 €	200,00 €
Parentalallai'thé	100,00 €	100,00 €
L'ETINCELLE		200,00 €
Total Général Subventions	900,00 €	1 100,00 €

- Madame Chantal LELONG (EMMAUS)

Ne prend pas part au vote pour l'attribution des subventions à ces associations en raison des fonctions qu'elle y occupe.

Le Conseil d'administration,

- **DECIDE** d'accorder aux Associations concernées, les subventions proposées par Madame la Vice-Présidente du CCAS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La secrétaire
Sandrine RYBARCZYK



Le Président du CCAS
Jean-Claude PELLERIN

